



Schweizer Pferderennsport-Verband Fédération Suisse de courses de chevaux



Rapport du Président FSC et VRV

La stabilité constatée à fin 2022 s'est confirmée en 2023 pour l'essentiel. Si l'on tient compte du nombre des partants, de la diversité des catégories et des âges des chevaux, on doit considérer que l'offre du programme des courses en 2023 était encore supérieure à la demande, et trop de courses ont un nombre de partants inférieur à 8 chevaux. Cette situation confirme les difficultés pour les Fédérations du Galop et du Trot de développer leur cercle de propriétaires. Ce phénomène est également observé à l'étranger, toutefois moins marqué par un secteur de l'élevage encore présent.

A l'exception d'une journée de courses prévues à Avenches, l'ensemble des hippodromes de Suisse a pu réaliser le programme qui était prévu. Au total, ce sont donc 55 (58 en 2022) journées de courses qui se sont disputées, dont 3 sur la neige, 13 (14) sur les hippodromes alémaniques et 38 à Avenches, en recul de 3 journées par rapport à 2022, et une réunion à Saignelégier.

Les 304 courses (312 en 2022) du circuit suisse, dont 122 de galop (127 en 2022) et 182 de trot (185 en 2022), ont pu se disputer dans de bonnes conditions malgré les chaleurs estivales. Le montant total des allocations distribuées s'est élevé à CHF 3'192'000 (CHF 3'250'000 une année auparavant).

Au niveau du pari mutuel, le chiffre d'affaires PMH réalisé sur tous les hippodromes du pays, s'est élevé à CHF 1'327'869 (CHF 1'097'353.-), en très nette progression. Quant aux 149 courses Premium qui se sont déroulées à Avenches, elles ont généré un total des enjeux de l'ordre de 42 millions d'euros. Il s'agit d'un bilan chiffré en progression par rapport aux années de pandémie.

Pour bon nombre d'hippodromes, les ressources financières se tarissent. Les difficultés rencontrées pour maintenir et développer le soutien financier d'entreprises ou de privés sont bien réelles. La réalité conduit nos dirigeants à modifier, à la baisse, les allocations proposées pour 2024, ce qui se traduit par une diminution des revenus également pour les Fédérations.

Les paris organisés par Swisslos en Suisse allemande marque une légère baisse de chiffre d'affaires. En Suisse romande le niveau atteint en 2023 est semblable à celui réalisé en 2022.

Au-delà de la situation financière, une autre menace importante plane sur l'évolution des courses de chevaux. Il s'agit de la révision de l'ordonnance sur la protection des animaux. Elle est actuellement en consultation et nous avons fait part de nos remarques et propositions. Le texte soumis à consultation, s'il était adopté sans changement, mettrait en difficulté notre sport, en particulier pour les trotteurs. La suppression envisagée du releveur mettrait un frein abrupt aux courses de Trot, car elle ne propose pas d'alternative. En collaboration avec COFICHEV, (Conseil et Observatoire suisse de la Filière du Cheval) nous avons élaboré une prise de position sur tous les sujets concernant les équidés. Si elle est prise en compte, elle devrait permettre d'atténuer les conséquences très négatives du projet actuel.

La perception des courses, en particulier en raison de l'utilisation abusive de la cravache et du recours à des accessoires peu familiers au grand public, nous oblige à tout mettre en œuvre pour améliorer l'image de nos courses. Une plus grande sévérité dans l'application de nos règlements, un contrôle renforcé et davantage de transparence pour le public sur le déroulement de nos courses sont autant de facteurs qui peuvent contribuer à l'amélioration de l'image des courses et de nos activités.

Ainsi les réflexions soulevées par le débat autour de la « licence Sociale d'Opérer » (SLO, Social Licence to Operate), sont d'actualité et je souhaite que nos fédérations y consacrent tous leur efforts pour obtenir un changement de comportement dans notre relation au cheval. Le SLO n'est pas un « permis de conduire » ou une épreuve à passer, mais l'obtention par le public de l'autorisation morale d'exercer nos activités.

Tant qu'un secteur dispose d'une licence sociale ou d'une acceptabilité sociale, il peut s'autoréguler. Un jour, des événements peuvent se produire et il faudra éviter qu'à ce moment-là, le « point de bascule » ne naisse en même temps, et conduise au rejet de nos activités.

On ne peut pas savoir à l'avance quel sera le point de bascule en question, mais il sera alors trop tard.

Sur le plan du sport et du côté des galopeurs, Claudia Erni et Tim Bürgin ont bousculé la hiérarchie en remportant, respectivement, le titre en plat chez les entraîneurs et les jockeys. Et une fois encore, les époux Kräuliger ont fait la loi chez les propriétaires. Au niveau de l'obstacle, les lauriers ont été pour Gabriele Agus (jockeys), Chantal Zollet (entraîneurs) et Pro Hindernis Racing Club (propriétaires). Moderator a remporté le Grand Prix de Saint-Moritz et Power and Grace le Jockey Club de Dielsdorf, alors que les visiteurs français Wida et Watch Him ont fait main basse sur le Derby suisse de Frauenfeld et le Défi du Galop d'Avenches. Chez les trotteurs, la 75^e édition du Championnat d'Aarau a permis à Enattof de fêter un second titre, tandis que la Swiss Champions Race d'Avenches a consacré les mérites de Dénicheur du Vif. Déjà sacrés en 2022, Henri Turrettini (drivers professionnels), Xavier Bovay (amateurs) et l'écurie Turrettini (propriétaires) ont conservé leur bien. La seule modification concerne le classement des entraîneurs qui a vu Vitor Nunes de Oliveira détrôner Marc-André Bovay. Enfin le visiteur tricolore Cash du Rib a remporté l'étape suisse du Tour Européen du Trotteur Français.

Sur un plan financier le compte de Pertes et Profits de la FSC 2023 met en évidence une perte de CHF 4'328.72, qui, reporté au 1^{er} janvier 2024, permet à notre Fédération de disposer d'une fortune de CHF 22'807.16.

Quant au résultat du VRV, le compte de Pertes et Profits présente un bénéfice de CHF 3'625.42 portant ainsi la fortune de l'association au 1^{er} janvier 2024 à CHF 25'637.55.

L'année qui s'ouvre à nous est pleine de défis à relever. Le monde des courses est habitué à affronter les difficultés et à les surmonter. Nous saurons tous ensemble surmonter les défis qui se présentent à nous.

Au terme de ce rapport, je remercie en particulier les membres du comité pour leur confiance, leur travail et leur soutien tout au long de l'année écoulée. Mes remerciements vont également à celles et ceux qui œuvrent tout au long de l'année, au sein des comités, des Commissions, et des hippodromes, afin d'assurer l'organisation des courses et la gestion des différentes Fédérations. À toutes et à tous, je forme mes meilleurs vœux de succès et de santé pour 2024.

Avenches, le 26 février 2024

Votre président

Jean-Pierre Kratzer